



A Moulins, le 5 février 2018

A l'attention de M. le Directeur Académique des
Services de l'Éducation Nationale de l'Allier,

Objet : Refus de vote de la circulaire mouvement en CTSD

Nous vous avons demandé le report du CDEN ainsi que du CTSD du mardi 5 février 2019, en raison d'un appel national et interprofessionnel à la grève, associant dans l'Allier la CGT, FO, la FSU et Solidaires.

Alors qu'il est coutumier de déplacer ce type d'instances à l'avance lorsqu'elles tombent un jour d'appel national à la grève, le choix de les maintenir ce 5 février nous semble relever d'une sous-estimation de l'urgence sociale telle qu'elle s'exprime massivement dans le pays depuis trois mois. C'est pourquoi nous ne participerons pas à ce CTSD.

Néanmoins, le CTSD de ce matin est convoqué sur un point spécifique qui relève d'un transfert de compétences des Commissions Administratives Paritaires vers les Comités Techniques, transfert que nous désapprouvons car il s'inscrit dans la volonté gouvernementale affichée depuis le printemps dernier d'affaiblir les CAP, dans la perspective d'une remise en cause des droits et garanties inscrits dans les statuts des fonctionnaires.

Notre présence à l'ouverture de ce CTSD tient à ce que nous tenons à exprimer clairement notre refus de vote quant à la circulaire mouvement pour laquelle nous jugeons le CTSD incompétent.

Nous donnons connaissance de ce courrier aux autres représentants au CTSD et invitons les autres représentants du personnel à prendre leur responsabilité en exprimant leur refus de vote et en ne participant pas à ce CTSD.

Veillez agréer l'expression de notre attachement au bon fonctionnement du service public national et laïque de l'enseignement.

La FSU 03